

Informations supplémentaires de Madame HUN Sithany

<b>ឯកសារបកប្រែ</b>	
<b>TRANSLATION/TRADUCTION</b>	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date):	02-Jan-2014, 09:05
CMS/CFO:	Ly Bunloug

Le 17 avril 1975, j'ai entendu à la radio la proclamation de la victoire des troupes khmères rouges.

Le 18 avril 1975, j'ai vu des soldats khmers rouges vêtus de noir entrer dans le chef-lieu de la province de Kampong Cham. Ils ont annoncé que les habitants devaient quitter leur maison. Ceux qui protestaient seraient fusillés. J'ai entendu des coups de feu. Les membres de ma famille, dont mes parents, mes huit frères et sœurs, mon mari et moi-même, avons quitté la maison de peur d'être abattus. Nous nous sommes dirigés en direction de Peam Chikâng (Prèk Daeum Chan). Ensuite, nous avons été évacués à la pagode de Thmey, située dans le village de Kokor, district de Peam Chikâng, où nous avons passé une nuit. Le lendemain, nous avons été transférés à la pagode de Svay Ta Haèn, située dans le district de Peam Chikâng. Nous y avons séjourné environ dix jours. Là, on a établi notre biographie. Mais nous avons dissimulé nos vraies données d'identité. J'ai vu qu'on emmenait des gens. Puis, on a demandé aux évacués de rentrer à leur village d'origine. Mes parents sont donc rentrés avec mes frères et sœurs à Prèk Kânlâng, leur village natal qui se trouvait de l'autre côté du fleuve. Quant à mon mari et moi-même, nous avons décidé de nous séparer d'eux pour nous rendre au village d'Âmpil Krâ Nhanh, district de Châmka Leu. Après y avoir passé deux nuits, nous avons décidé de rejoindre mes parents à Prèk Kânlâng, de peur d'être tués. À l'époque, nous prenions séparément notre repas ; le régime de repas collectif n'a pas encore été mis en place.

Nous avons été affectés de force aux travaux durs, consistant notamment à défricher les champs, repiquer le riz et arracher les semis. Nous ne pouvions pas nous déplacer librement. Nous devons travailler de 6 h à 11 h ou 12 h et de 13 h à 17 h ou 18 h. Mon mari et moi, nous nous retrouvions seulement pendant la nuit. Nous travaillions dans ces conditions jusqu'en novembre 1975. À Prèk Kânlâng, on a établi notre biographie une deuxième fois. Mon père leur a dit qu'il avait été enseignant et paysan.

Plus tard, nous, des « Nouveaux », avons été transportés en charrettes à bœufs au bord du fleuve, puis en canot à moteur, à destination de Psachas situé dans le district de Peam Chikâng. Il a fallu y rester pendant trois nuits avant qu'on ne vienne nous transporter par camion à Prey Totoeng, Teuk Chha, où nous avons passé une nuit. Puis, on nous a envoyés à la pagode de Baray, située dans le district de Baray où mon père avait exercé son métier d'enseignant sous l'ancien régime. Mon père et les autres enseignants ont été envoyés dans le village de Baray Tauch tandis que les paysans et moi-même, dans le village de Popi, commune de Baray, district de Baray, province de Kâmpong Thom. On était fin 1975. Nous avons été affectés de force à la culture du riz rampant à Otava, à la garde du bétail, à la pêche en canot marchant à la rame... De janvier à avril 1976, nous recevions du riz ordinaire comme notre ration alimentaire. D'avril à juillet, nous avions accès à du riz mélangé avec du

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ  
ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh,  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel.: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao,  
Phnom Penh Boîte postale 71, Phnom Penh. Tél. : +855(0)23 218914 Fax : +855(0) 23 218941

liseron d'eau. De juillet jusqu'en novembre 1976, nous nous nourrissions de la soupe de riz claire alors que nous étions forcés à travailler très dur.

**Fin novembre 1976**, mon père, HUN Sâm At et deux de ma fratrie, HUN Sothirat et HUN Kolthida, ont été affectés de force au chantier de construction du Barrage du 1<sup>er</sup> janvier. J'ai appris que de nombreuses personnes avaient succombé à l'écroulement de la terre, le canal étant creusé trop profond.

**Fin décembre 1976**, j'ai été affectée de force aux travaux de construction d'une digue, faisant partie de la première étape de la construction du Barrage du 1<sup>er</sup> janvier, située à 100 m de la pagode, en direction de la rivière de Chinit, afin de retenir l'eau. Nous étions autorisés à rentrer chez nous tous les dix jours. Je devais y travailler jusqu'en juin 1977. Quant à mon mari, il s'occupait de la culture maraîchère dans le village.

**Le 4 mai 1977**, depuis le Barrage m'est parvenue la nouvelle de la mort de mon père. Bouleversé par cette malheureuse nouvelle, mon petit frère HUN Sokoma s'est évanoui. On l'a transporté à l'hôpital à Kampong Thmâ. Au bout de dix jours d'hospitalisation, il est mort.

**En juin 1977**, on m'a renvoyée chez moi. Là, on m'a affectée aux travaux de décortilage du riz, de creusement d'un étang derrière le village, de culture du riz et des patates douces, et ce, jusqu'au 7 janvier 1979.

**Le 7 juillet 1977**, j'ai appris que ma mère, KÈO Yoeung, mes cinq frères et sœurs, HUN Sothyden, HUN Nèak Pdey, HUN Pipoa, HUN Chumnienh, HUN Trohien, avaient été exécutés par les soldats khmers rouges qui les jetaient dans un puits dans le district de Chamka Andaung.

Je ne peux vraiment pas supporter les crimes que les Khmers rouges m'ont infligés, tels que les travaux forcés que j'ai subis lors de la première étape de la construction du Barrage du 1<sup>er</sup> janvier, la mort de mon père dans le chantier de construction du même barrage, la mort de mon frère à la suite de la nouvelle de la mort de mon père, l'exécution de ma mère et de mes frères et sœurs. Mes souffrances en conséquence de la perte des êtres qui me sont chers persistent encore et toujours. Je déplore la disparition de ma famille entière avec laquelle je vivais dans le bonheur. Or, elle a été complètement détruite par le régime khmer rouge. Maintenant, je perds mon équilibre sans aucun parent à mes côtés. J'aimerais porter à la connaissance du monde les catastrophes que les Khmers rouges ont infligées au peuple cambodgien. J'en ai assez de la vie. Je suis lettrée, mais je n'ose pas sortir travailler à l'extérieur parce que je suis traumatisée par les crimes perpétrés à l'encontre de ma famille. J'ai peur que le Cambodge tombe de nouveau dans la guerre. Je suis gravement traumatisée. En présence d'autres personnes, je n'ose pas pleurer même si cette envie me prend lorsque je pense à ce qui nous est arrivé. À chaque fois qu'il pleut fort, je sanglote parce que personne ne m'entend. Je crains que les jeunes générations aient à vivre l'expérience du passé que nous

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ  
ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh,  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel.: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao,  
Phnom Penh Boîte postale 71, Phnom Penh. Tél. : +855(0)23 218914 Fax : +855(0) 23 218941

avons vécue. Je déplore vraiment les moments de bonheur que j'ai passés avec mes parents, mes frères et sœurs, moments heureux où toute la famille était bien unie.



*HUN Sithany (plaignante) ; son père, HUN Sâm At et Sa mère, KEO Yoeung (décédés) ;HUN Sothearat, HUN Kolthida, HUN Sokoma (décédés)*

Sous le régime khmer rouge, j'habitais dans le village de Popi, commune de Baray, district de Baray, province de Kampong Thom.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ  
ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh,  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel.: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao,  
Phnom Penh Boîte postale 71, Phnom Penh. Tél. : +855(0)23 218914 Fax : +855(0) 23 218941

La moisson ne touchait pas encore à sa fin. On était au mois de décembre, vers mi-décembre. Les membres d'unités mobiles et les jeunes femmes mariées n'ayant pas d'enfants de bas âge ont été envoyés dans un chantier auquel ils devaient se déplacer à pied. Nous avons traversé les villages de Sâmraong, de Chong Daung, de Boeng. À Kâmpong Thmâ, nous avons tourné à droite avant de nous engager dans un sentier menant à la pagode de Trâpèang Chrey où nous nous sommes reposés. Nous avons logé dans des baraques toutes prêtes à nous accueillir. À notre arrivée, nous nous sommes reposés [dans les baraques se trouvant] devant le temple, les femmes à droite, les hommes à gauche et devant le temple. Les cuisiniers étaient venus la veille dans l'enceinte de cette pagode du district de Baray. Quand nous sommes arrivés, le réfectoire collectif avait déjà été mis en place. Nous déjeunions à 11 h 30. À 14 h, les coups de sifflet nous appelaient à nous assembler pour aller transporter de la terre à la palanche. Il y avait des Cambodgiens, des Chinois et des Chams. Je me souviens que la digue avait une hauteur de 1,5 m et une largeur de sa base de 15 m. La distance entre le bord du canal au pied du barrage était de 5 à 7 m. La largeur de son dos mesurait de 10 m à 15 m. En ce qui concerne l'affectation, le travail se répartissait entre les quartiers, et dans ces quartiers, le travail se répartissait entre les villages. Durant le premier mois, nous creusions un canal à proximité de la pagode et de notre installation.

À 5 h, on donnait des coups de sifflet. À 5 h 30, nous partions au chantier pour transporter de la terre à palanche. À 11 h, nous nous reposions et reprenions le travail à 14 h. Nous travaillions jusqu'à 17 h, voire 18 h. Nous nous couchions à 20 h. Nous étions autorisés à faire une pause de 10 mn à 9 h du matin pour faire nos besoins et une autre pause de 10 mn à 15 h. Le 1<sup>er</sup> janvier 1977, c'était la date d'inauguration du chantier. Dans leur conversation, des habitants de base disaient que *Ta* Pork viendrait présider cette inauguration. Je ne le connaissais pas. On nous a accordé une journée entière de repos pour aller y participer.

Vers février, [nous ne travaillions plus] au chantier situé près de la pagode. Nous creusions la terre à côté de la route nationale. Les conditions du travail sont alors devenues plus dures. À 3 h, on donnait des coups de sifflet, et à 3 h 30, nous y partions à pied et y arrivions alors qu'il faisait encore noir. Puis on a retardé le réveil de 30 mn, c'est-à-dire qu'on donnait des coups de sifflet à 3 h 30, et à 4 h, nous partions au travail alors que tout le monde était encore ivre de sommeil.

La première strate d'un mètre d'épaisseur est composée de latérite. Les coups de pioche donnaient des étincelles. Il était impossible de creuser la terre à l'aide d'une pioche. Il a alors été demandé de chercher des pioches de mineur, des barres à mine pour piocher et faire levier et nous n'utilisions des houes que pour amasser de la terre dans les paniers. On contrôlait nos activités sévèrement. À environ 20 m de là où nous transportions de la terre à la palanche, se trouvait, tous les dix mètres, un soldat khmer rouge qui nous surveillait. Nous n'avions pas le droit de dépasser cette ligne de délimitation. [En cas de transgression de leur ordre], ils nous menacions immédiatement avec différents moyens. Lors des réunions, ils nous ont informé

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ  
 ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh,  
 Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel.: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941  
 Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao,  
 Phnom Penh Boîte postale 71, Phnom Penh. Tél. : +855(0)23 218914 Fax : +855(0) 23 218941

qu'il était strictement interdit pour un seul homme et une seule femme de se parler même s'ils étaient frère et sœur.

Lorsqu'il faisait encore sombre à 5 h, le départ était reporté à 5 h 30. Nous travaillions de 5 h 30 jusqu'à 11 h sans pause. Nous nous remettions au travail tantôt à 13 h, tantôt à 14 h et nous finissions à 17 h. Nous reprenions le travail à 18 h et devions finir à 22 h avant de pouvoir rentrer à notre abri.

À tour de rôle, on transportait de la nourriture de la pagode de Trâpèang au chantier. On couvrait du riz avec un drap pour le protéger des mouches. Les soupes étaient assaillies par d'innombrables mouches à merde. Nous buvions tout le temps de l'eau de la rivière. Même si elle nous dégoûtait, nous étions obligés d'en boire pour nous donner de la force pour pouvoir travailler sous peine de nous faire tuer.

Tous les dix jours, nous avions droit à une journée de repos pendant laquelle chacun cherchait à se nourrir en recueillant des bourgeons de palétuvier, de manguier et en attrapant des fourmis et des crabes dans leurs trous dans les rizières. Nous lavions nos vêtements sans savon. Quand nous nous lavions proprement pour enlever les saletés et nos vêtements étaient propres sans tâche de boue, on nous considérait comme des capitalistes incapables de se rendre modestes, des petits bourgeois aisés incapables de se débarrasser du vestige féodal. Nous devions être déterminés à suivre la ligne de l'Angkar, selon laquelle il ne pouvait y avoir que deux classes : classe ouvrière et paysanne. Il fallait porter les vêtements sales avec des tâches partout pour plaire aux Khmers rouges. Ils nous rappelaient plein de choses : avant de pouvoir libérer le Peuple nouveau dont nous faisons partie, les soldats avaient sacrifié leur vie, s'étaient séparés de leur famille, ne mangeaient pas à leur faim, parfois n'avaient rien à manger. Quant à la base arrière (les villageois), ils servaient le front pour libérer le Peuple nouveau. Ceux que l'on appelait « Peuple nouveau » étaient des perdants à tout moment. Tout le monde a maigri progressivement alors que les membres du Peuple de base recevaient quand même des aliments qui leur avaient été envoyés par leurs parents et frères et sœurs. Au contraire, les « Nouveaux » n'en avaient rien.

Après la strate de latérite d'un mètre d'épaisseur, nous atteignons une autre couche de pierre poreuse d'un mètre et demi d'épaisseur. Après celle-là, c'était une strate de grès. Quand nous étions à la strate de latérite, se trouvant à la surface, certains villageois ont eu l'idée de creuser la terre verticalement, puis transversalement après cette couche. Ils se sont retrouvés immédiatement morts écrasés à cause de l'écroulement de la terre. À la strate de grès, nous faisons des trous à l'aide d'un ciseau pour mettre des explosifs destinés à faire exploser des blocs de pierre en petits et grands morceaux. On a formé des groupes pour porter des gros débris. Pour stimuler ces porteurs volontaires, on sifflait derrière eux de manière rythmée.

On abattait des bœufs ou des porcs une fois par mois pour nous faire la cuisine. Étant donné que nous n'avions droit à de la viande que très rarement, cela donnait à tous la diarrhée, de la

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ  
ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh,  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel.: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao,  
Phnom Penh Boîte postale 71, Phnom Penh. Tél. : +855(0)23 218914 Fax : +855(0) 23 218941

fièvre, la dysenterie, les maux de ventre et nous ne pouvions donc pas aller au travail. On nous faisait les reproches suivants : « Comment se fait-il que vous soyez malades après un festin ? Vous méritez de ne rien manger pour ne pas tomber malade ». Nous n'osions pas nous absenter. Certains travaillaient jusqu'à ce qu'on les envoie à l'hôpital. Quand l'on abattait des bœufs, les *Chams* pouvaient en manger ; quand l'on abattait des porcs, ils mangeaient du riz avec du sel.

Courait une rumeur selon laquelle on [tuait] des hommes et des femmes pour en faire de l'engrais. En entendant cela de la bouche des locaux, je me suis demandée pourquoi on faisait des êtres humains de l'engrais. En effet, les exécutions sont devenues évidentes. Des gens étaient tués les uns après les autres. Le 5 avril 1977, mon père avait été emmené pour être exécuté dans la pagode de Baray Choandaèk. J'ai reçu cette nouvelle de mes frère et sœur Hun Thirat et Hun Kolthida. Ils m'ont dit le lendemain matin que notre père avait été appelé le 5 à 19 h à aller aider à porter des troncs d'arbres. Par coïncidence, j'avais tellement mal au ventre à cause des règles que j'ai demandé un soir de congé. Je n'ai donc pas été témoin de sa convocation. Là où je travaillais n'était pas loin de lieu où travaillaient mes frères et sœurs.

On envoyait des éléments de renfort à la rivière de Chinit pour construire un barrage destiné à retenir ses eaux alors que le creusement de la zone longeant la route nationale ne s'était pas encore complètement terminé. On n'y laissait que des hommes membres d'unités mobiles pour tailler des blocs de pierre. Ils avaient des plaies sur les jambes : sur les pieds, les tibias et les genoux. Tout le monde avait des plaies dues aux blessures causées par des éclats de pierre pendant qu'ils taillaient les blocs de grès. Ils étaient en caleçon. Pour ceux qui étaient en pantalon, leurs pantalons étaient tous déchirés jusqu'au niveau des genoux. Une personne de mon village est morte de surmenage deux semaines après son retour chez elle.

Les travailleurs venus de trois régions différentes, soit région 41, région 42, région 43, se sont engagés dans les travaux de construction du barrage dans le village de Popi. L'élévation du barrage de la rivière Chinit a fait l'objet d'un tournage. On nous a demandé de simuler les activités de travail: certains portaient des paniers vides destinés à porter de la terre ; il leur suffisait d'avancer pour donner tout simplement à la scène un dynamisme de leur exercice. On a crié à l'aide d'un porte-voix, nous demandant de rester toujours actifs devant la caméra.

La nouvelle de l'exécution de mon père est parvenue à mon petit frère, Sokoma, qui gardait les bœufs dans le village. Terrifié par cette nouvelle, il est tombé malade. Ma mère l'a emmené à l'hôpital de Ponareay suivant l'instruction du service de santé de la commune. Elle a demandé à une de ses connaissances de m'informer de son hospitalisation à l'hôpital de Ponareay à Kampong Thmâ, province de Kampong Thom. Je lui ai rendu visite une fois à l'hôpital où j'ai rencontré ma mère qui m'était à peine reconnaissable sous son apparence décharnée. Il s'agissait d'un hôpital infernal: les patients comme tous les garde-malades étaient d'une pâleur maladive extrême et n'avaient que la peau sur les os. Au bout de trois jours de son hospitalisation, mon frère y est mort. J'ai regardé fixement son corps inerte

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ  
ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh,  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel.: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao,  
Phnom Penh Boîte postale 71, Phnom Penh. Tél. : +855(0)23 218914 Fax : +855(0) 23 218941

allongé au lit, sans avoir osé le prendre dans mes bras. J'ai dû me limiter à le caresser et à le contempler pendant environ dix minutes. Puis je suis repartie à pied, les larmes aux yeux, le visage couvert d'un *krama* de peur qu'on me voie. Ayant souffert autant physiquement que moralement, j'avais beaucoup du mal à survivre.

\*Lancer des offensives dans les travaux correspondait à lancer des offensives dans les exécutions des vies humaines : il était interdit pour les héméralopes de se reposer la nuit. Juste après le dîner, ils se mettaient à transporter de la terre à la palanche. Étant donné qu'ils étaient malvoyants le soir, il leur était demandé de remplir à tâtons les paniers pour les autres. C'était une prison sans mûr. Nous étions des esclaves. C'était le régime le plus barbare hors pair de tous les temps.

\*Je ne me souviens pas des dates auxquelles l'Angkar a distribué :  
- des poissons secs, à peu près quatre fois,  
- des glaçons une fois,  
- une paire de chaussures à chacun.

\*Des Laotiens sont venus visiter le Barrage du 1<sup>er</sup> janvier. Des Népalais sont venus le visiter une fois aussi.

[Nous étions privés] de leurs droits à la vie, au travail et à la liberté d'expression. Nous étions des morts vivants.

Les parents que j'ai perdus :  
Mon père HUN Sâm At  
Ma mère KEO Yoeung

1. HUN Sothirat (M)
2. HUN Kolthida (F)
3. HUN Sokoma (M)
4. HUN Sothidèn (F)
5. HUN Nèak Pdey (M)
6. HUN Pipoa (M)
7. HUN Chum Neanh (M)
8. HUN Kroheanh (M)

Je suis la seule à y avoir survécu.

HUN Sithany est l'aînée de sa fratrie.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ  
ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh,  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel.: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao,  
Phnom Penh Boîte postale 71, Phnom Penh. Tél. : +855(0)23 218914 Fax : +855(0) 23 218941

Mon père haïssait le régime communiste à tel point qu'il voulait tuer sa femme et ses enfants le 16 avril 1975, avant qu'ils les tuent et les maltraitent. Mais ma mère l'a supplié de ne pas faire ainsi.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ  
ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh,  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel.: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao,  
Phnom Penh Boîte postale 71, Phnom Penh. Tél. : +855(0)23 218914 Fax : +855(0) 23 218941



ROYAUME DU CAMBODGE  
NATION RELIGION ROI

BUREAU DU DISTRICT DE [REDACTED]  
BUREAU DE LA COMMUNE [REDACTED]  
VILLAGE DE [REDACTED]

CERTIFICAT

Nous, chef du village de [REDACTED], commune de [REDACTED], district de [REDACTED],  
province de [REDACTED],

**certifions** que Madame HUN Sithany, âgée de 54 ans, domiciliée dans le village de [REDACTED]  
[REDACTED], commune de [REDACTED], district de [REDACTED], province de [REDACTED] est  
orpheline et vit seule en conséquence de l'exécution de ses parents et ses frères et sœurs sous  
le régime des Khmers rouges.

Témoins  
[Empreinte digitale] [Empreinte digitale]  
SUN Long MEAK Sophâl

Fait le 8 novembre 2009  
Chef du village de [REDACTED]  
[Signature]  
LONG Mov

Vu et approuvé  
Chef de la commune de [REDACTED]  
Le 8 novembre 2009

Vu, pour légalisation de la signature de  
Monsieur LONG Mov, chef du village de [REDACTED], apposée ci-dessus

Le 8 novembre 2009

[Signature et cachet]  
YA Soeun

Chef du poste de police de la commune de [REDACTED]  
[Signature et cachet]  
Lieutenant PICH Kimhak

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ

ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh,  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel.: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao,  
Phnom Penh Boîte postale 71, Phnom Penh. Tél. : +855(0)23 218914 Fax : +855(0) 23 218941